

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### LE DROIT DE L'AVOCAT À DES HONORAIRES

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, je veux parler de Rosa Becker qui s'est suicidée la semaine dernière. Cette femme est entrée dans l'histoire judiciaire lorsque la Cour suprême a jugé en 1980 que la contribution d'une épouse de droit commun à l'édification d'une entreprise agricole familiale lui donnait droit à la moitié de la valeur de l'entreprise quand son époux de droit commun l'eut renvoyée après 18 ans pour épouser une autre femme. Mais si Rosa Becker s'est suicidée, c'est pour attirer l'attention sur l'injustice qu'elle a endurée depuis ce jugement. En effet, elle n'avait pas touché un sou jusqu'au moment de sa mort. Elle vivait d'un emploi à \$60 par semaine tandis que son ex-mari et sa femme vivaient dans la ferme qu'elle avait contribué à développer. Son avocat s'est attribué en honoraires tout l'argent obtenu.

Nous pouvons critiquer la conduite de Gérald Langlois, l'avocat qui a défendu cette cause durant des années sans autre rémunération que la célébrité et l'approbation qu'il en a tirées à l'échelle nationale. Il est cependant regrettable qu'il ait fait passer entièrement son droit à des honoraires avant le droit de sa cliente. Il faut revoir ce droit des avocats. J'invite les associations du barreau de tout le pays à examiner les faits entourant cette affaire et à revoir leur politique en matière de paiement d'honoraires aux avocats.

\* \* \*

### L'ASSURANCE

#### ON APPUIE LES AGENTS D'ASSURANCE INDÉPENDANTS

**M. Bill Gottselig (Moose Jaw):** Monsieur le Président, le gouvernement actuel appuie le système d'agences et les agents d'assurance générale. Il n'accordera pas plus de pouvoirs aux établissements bancaires au Canada. A titre d'ancien exploitant d'une agence d'assurance générale, je sais combien les agents d'assurance indépendants tiennent particulièrement compte de l'intérêt des consommateurs.

Je voudrais rassurer non seulement mes électeurs et les citoyens de la Saskatchewan, mais également plus de 10 000 agents d'assurance indépendants et leurs employés d'un bout à l'autre du Canada et leur dire que nous nous opposerons énergiquement à tout projet visant à autoriser les établissements financiers à inclure dans la gamme de leurs services, la vente d'assurances actuellement offertes par l'intermédiaire d'agents d'assurance générale ou de maisons de courtage.

Les établissements financiers, plutôt que le consommateur, semblent vouloir réclamer un changement de ce genre. Nous savons très bien qui profiterait de la modification proposée.

### Article 21 du Règlement

#### LES PÊCHES

#### L'AGRESSION DONT A ÉTÉ VICTIME UN AGENT DU MINISTÈRE DES PÊCHES AUX ÎLES DE LA REINE CHARLOTTE

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, au cours de la fin de semaine du 1<sup>er</sup> novembre, l'agent de sécurité du ministère des Pêches et Océans affecté à Vancouver, l'agent de sécurité du ministre des Pêches et Océans affecté aux îles de la Reine Charlotte, M. Marvin Boyd, a été agressé et laissé pour mort, avec des blessures au visage et une jambe cassée. Ses blessures étaient suffisamment graves pour qu'il faille le transporter par avion à Vancouver pour y recevoir des soins médicaux d'urgence. A l'heure actuelle, cet homme est sans travail et sans revenu, et il sera vraisemblablement alité pendant des mois.

• (1405)

De tels incidents où l'on s'en prend aux agents du ministère des Pêches chargés de faire appliquer la réglementation fédérale se produisent de plus en plus souvent. S'il veut éviter que de tels incidents ne se reproduisent, le gouvernement fédéral doit montrer qu'il fait confiance aux agents de sécurité chargés de faire respecter les directives du ministère qui s'acquittent très bien de leur tâche. Il doit également examiner toutes les possibilités de réparer les torts causés à M. Boyd, de façon à ce que ce dernier soit pleinement dédommagé de ses pertes.

Je demande au ministre des Pêches et des Océans (M. Sidon) à tout le moins de déclarer publiquement qu'il approuve le travail souvent ingrat que doivent exécuter les personnes chargées de faire appliquer ses programmes. Nous ne devons pas permettre que des fonctionnaires innocents subissent les conséquences de l'incapacité du gouvernement à résoudre les problèmes que pose l'exploitation des ressources, ou à éduquer le public sur la nécessité de protéger l'habitat de la faune sous-marine.

Je suis désolé d'apprendre des porte-parole du ministre qu'on ne fera rien de spécial pour l'agent en question. Le gouvernement conservateur n'hésite pas à dépenser 350 000 \$ pour défendre Sinclair Stevens accusé de conflit d'intérêts. Pourtant, ce même gouvernement refuse de défendre un agent de sécurité qui s'est acquitté de sa tâche. Le ministère conclut, dans une lettre datée du 10 novembre adressée au comité permanent des pêches que, étant donné que cet agent n'était pas de garde au moment où il a été agressé par deux individus, on n'envisage pas de prendre d'autres mesures. Est-ce cela la justice, monsieur le Président?

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### LES CONSÉQUENCES D'UN VOL COMMIS DANS UNE PHARMACIE DE CALGARY

**M. Elliot Hardey (Kent):** Monsieur le Président, quelqu'un porte-t-il attention? Est-ce que quelqu'un entend la clameur qui s'élève dans tout le pays? Les victimes d'actes criminels se défendent et le Canadien moyen comprend leur geste.

En voici un exemple. Steven Kessler, un bon Canadien ordinaire d'origine yougoslave, bien connu pour son amabilité et son honnêteté, a réagi violemment la semaine dernière lorsque deux voleurs armés ont pénétré dans son établissement et ont